Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 33 (1986)

Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Meilen ZH, un exemple d'achat groupé de lits-étagères pour les abris privés

Un pour tous

ush. Selon la loi, les particuliers possédant des immeubles, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou de locatifs, sont tenus, à partir du 1° janvier 1987, d'équiper leurs abris. La commune de Meilen, sur le lac de Zurich, a décidé de centraliser cette acquisition: suite à une décision de l'assemblée communale du 16 décembre 1985, un crédit de 875 000 francs a été mis à disposition. En trois tranches étalées sur trois ans, la commune achètera ainsi 3200 lits-étagères à trois niveaux — donc 9600 places de couchage au total —, qui seront stockés dans les locaux de l'organisation de protection civile locale, laquelle procédera également à leur distribution.

D'une façon ou d'une autre, ce problème finit forcément par être discuté à l'assemblée communale, explique Walter Hilty, le directeur du Centre de protection civile de Meilen, étant donné que, face à de telles questions, les propriétaires fonciers — et on les comprend — s'adressent directement à leurs autorités communales.

Meilen a étudié trois variantes permettant de résoudre le problème. L'une d'elles consistait à envisager un achat groupé de tous les lits-étagères par la commune avec facturation séparée pour chaque acheteur. Pour la seconde, on s'est demandé s'il ne fallait pas tout simplement indiquer aux intéressés les adresses des fournisseurs possibles et charger l'administration communale compétente de contrôler au fur et à mesure ces acquisitions. La troisième variante consistait à procéder à un achat groupé par la commune, solution qui a finalement été retenue et en vue de laquelle les habitants de Meilen ont été conviés à voter une demande de crédit. Lors de sa dernière séance en 1985, l'assemblée communale a approuvé le montant demandé. On commanda les 3200 lits-étagères à trois niveaux, la première des trois livraisons eut lieu en septembre 1986, les autres seront effectuées un an plus tard. Ces lits-étagères seront stockés par petits paquets de trois, de façon décentralisée par quartier, dans des abris ou des caves appartenant à la commune, mais aussi en partie à des particuliers, à condition que ces locaux soient situés au rez-dechaussée ou accessibles par des rampes.

Tout matériel ayant subi un test de déflagration supporte d'être jeté sur le trottoir

En cas de catastrophe, la distribution des lits-étagères emballés se fait de la manière suivante: au moment propice, les membres de la protection civile se rendent avec des camions sur les lieux convenus, puis jettent le matériel devant les maisons rue par rue ou quartier par quartier. Les membres de la protection civile aident également les particuliers à déballer, à transporter et à monter le matériel distribué. Si les propriétaires le désirent, les installa-

tions autorisées et jugées raisonnablement nécessaires sont montées dans les abris. On peut en revanche se poser la question de savoir si le délai de livraison «en cas de catastrophe» garantit que l'on pourra dormir, respectivement occuper les abris en temps utile — sans parler de la nervosité qu'une éventuelle catastrophe pourrait susciter et qui ne manquerait pas de bousculer quelque peu les délais de livraison planifiés!

A cet égard, le directeur du Centre de protection civile de Meilen, Walter Hilty, estima qu'il s'agissait là d'une disposition à laquelle on devait se soumettre. Actuellement, répartir les lits-étagères aux lieux prévus ne pose d'ores et déjà aucun problème pour les maisons individuelles, mais présente quelques inconvénients pour ce qui concerne les locatifs. D'abord, il n'y a pas de place dans les toutes petites caves construites actuellement; ensuite, si le lieu d'entreposage est aisément accessible à tous, les lits-étagères risquent de subir quelques dommages. Il faudra de toute facon revenir sur l'aspect temporel du problème de la distribution – c'est du moins l'avis de la rédaction.

Les responsables du Centre de protection civile de Meilen se sont montrés en tout cas ouverts à la proposition d'organiser un jour un exercice portant précisément sur la distribution ainsi conçue des lits-étagères.

Achat groupé aussi ailleurs

Les communes zurichoises de Küsnacht, Männedorf et Uitikon Waldegg ont également élaboré un projet similaire d'achat groupé pour l'équipement des abris privés. La rédaction ignore si — comme on pourrait très bien l'imaginer — d'autres communes ont conçu des opérations du même type dans le reste de la Suisse. Si vous êtes dans ce cas, vous seriez aimable de nous le faire savoir en quelques lignes. C'est avec plaisir que nous reproduirons ici les rapports concernant des démarches innovatrices.



Mit Schubladen...

hostramobiliar

KP-Arbeitsplätze in TWO-Anlagen und für QKP, Büro Chef BSO usw. Nach BZS-Bestimmung montiert.

Wir haben immer eine Idee mehr...

Heute zum Beispiel:

Schreibtischschubladenblöcke und Bürodrehstühle

Verlangen Sie unseren Berater und/oder den hostra-Möblierungsordner mit Zubehör bei:

Hochstrasser AG, Eichwiesstrasse 9 8630 Rüti ZH, Telefon 055 31 17 72



... oder Schubladenblock

Zivilschutz Thun

Ernst Walther wurde geehrt

Von Rinaldo Sommer

An der letzten Vorstandssitzung des Zivilschutzverbandes Sektion Bern-Oberland (ZSVBO) wurde der verdienstvollste Zivilschützler des ganzen Berner Oberlandes geehrt: Ernst Walther!

Nicht weniger als 23 Jahre war der grosse Kämpfer für einen bessern Aufbau des Schweizerischen Zivilschutzes im Vorstand – davon 14 Jahre als umsichtiger und sehr initiativer Präsident. In seiner Amtszeit hatte er drei direkte Vorgesetzte, die jeweiligen Polizei-Vorsteher Emil Baumgartner, Urs Kunz und Heinrich Hämmerli.

Die Krönung seiner erfolgreichen Zivilschutzlaufbahn war zweifellos die Errichtung des Regionalen Ausbildungszentrums in Allmendingen, für das sich Ernst Walther viele Jahre vehement eingesetzt hat. Als Dank und Anerkennung wurde ihm vom ZSVBO-Präsidenten Bernhard Wyttenbach ein wertvoller Keramikteller, Blumen und Reisechecks übergeben. In bewegten

Worten dankte der Geehrte, erzählte einige Müsterchen aus seiner Amtszeit und schloss: «Nur durch Aktivität und gute, aufopfernde Leute an der Spitze kann ein guter und wirksamer Zivilschutz erreicht werden.» Mit einer kleinen Feier wurde Ernst Walther verabschiedet – er wird sich aber weiterhin mit guten Tips im Zivilschutz blicken lassen!



Bewährte Kräfte im Thuner Zivilschutz: v.l.n.r.: Edgar Rathgeb (Militärbetriebe), Präsident Bernhard Wyttenbach, Ernst Walther, Alfred Zumbrunn, der neue Ortschef.

Auf unsere Sirenenanlagen müssen wir uns verlassen

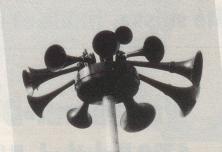
Das ist sicher der Hauptgrund, weshalb in der Schweiz rund 2500 und weltweit über 20'000 Tyfon-Sirenenanlagen im Einsatz stehen.

Sie bewähren sich bei Zivilschutzdiensten, Feuerwehren, Industriebetrieben und Kernkraftwerken. Wehren, Industriebetrieben und Kernkraftwerken. Sie zeichnen sich aus durch grosse Reichweiten mit idealer Schallausbreitung und funktionssicheren Betrieb. Sie sind notstromversorgt und wartungsferei. Typ KTG 10 ist die konventionelle pneumatische Hochleistungssirene, Typ ET 500 die neue elektronische. Beide Typen können mit der elektronischen Sirenenfernsteuerung SF 457 von Autophon auch in komplexe Alarmsysteme integriert und vollautomatisch ausgelöst werden.



die neue elektronische Zulassung Nr. 4/10672

KTG 10, die pneumatische Zulassung Nr. 4/10674





Kockum Sonics AG Zürichstrasse 123, CH-8600 Dübendorf Telefon 01/8231511

Lagan interessieren uns.	
Ihre Sirenenanlagen interessieren uns. Bitte senden Sie uns Unterlagen, rufen Sie uns an.	
Ritte senden Sie uns Oriteriage	
rufen Sie uns an.	

□ rufen Sie uns an.	
	in Firma:
Name:	
(Natries =	Telefon:

Strasse: _____ Telefon: _____ Telefon: _____

Bitte einsenden an:

Kockum Sonics AG Zürichstrasse 123, CH-8600 Dübendorf Telefon 01/8231511